



LE PACTE DU MOUVES

2014
ELECTIONS
MUNICIPALES

PARIS CAPITALE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ?

➔ **Les villes du XXI^e siècle sont confrontées à des défis grandissants. Pour y répondre, les pouvoirs publics doivent libérer les énergies créatrices et porteuses de solutions innovantes sur leurs territoires.**

Dépendance, petite enfance, logement, exclusion, santé de proximité, économie circulaire, transports, sont autant d'enjeux fondamentaux auxquels les entrepreneurs sociaux répondent en innovant socialement et en étant performant économiquement.

A la tête d'associations, de coopératives, d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées, de SA ou encore de SAS à finalité sociale, œuvrant dans tous les secteurs de notre économie, ces entrepreneurs cherchent à mettre l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Profondément ancrés dans leurs territoires, ils s'adossent à un modèle économique solide et s'astreignent à une lucrativité limitée afin de faire du profit non une fin en soi, mais un moyen pour mettre en œuvre leurs solutions.

Les municipalités peuvent favoriser l'émergence et le déploiement de ces solutions : animation territoriale, politiques de développement économiques et politiques sociales, ou nouvelles formes de co-construction des politiques publiques, autant d'outils qui peuvent permettre la création d'un environnement fertile au changement d'échelle des entrepreneurs sociaux.

➔ **Conscient-e des atouts de la présence des entreprises sociales sur le territoire de Paris, conscient-e du rôle que peut jouer la mairie pour favoriser leur développement, je m'engage, une fois élu-e, à mettre en œuvre techniquement et juridiquement, les 6 mesures concrètes suivantes, au cours des deux premières années de mandature :**

> Favoriser l'émergence d'innovations sociales et environnementales

1. Faciliter la création d'un laboratoire d'innovation sociale citoyenne, autour de problématiques sociales locales, et organiser régulièrement dans les mairies d'arrondissement des ateliers de création de solutions.

2. Créer une direction de l'innovation sociale, de la co-construction et de l'expérimentation.

> Réorienter les marchés publics vers la création de valeur sociale et environnementale ajoutée sur le territoire

3. Augmenter les clauses d'insertion et mettre en place l'accompagnement et l'évaluation nécessaire.

4. Faire des critères d'impact social et environnemental des critères fondamentaux de l'attribution d'une part conséquente des marchés publics de moins de 15 000 euros.

> Mettre en place une politique de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat social

5. Organiser la première journée mondiale de l'Entrepreneuriat Social à Paris, dans des lieux ouverts au grand public, destinée à faire connaître l'entrepreneuriat social et donner envie d'entreprendre socialement aux citoyennes de Paris.

6. Former les technicien-nes de la mairie de Paris à l'entrepreneuriat social, afin qu'ils soient à même de reconnaître ces structures et leurs atouts.

